



François Bonnardel

Député de Granby

Leader parlementaire et porte-parole du deuxième groupe d'opposition
en matière de finances et pour la région de l'Estrie

POLITIQUE CARTES RAMQ – mars 2017

Pour le renouvellement d'une carte RAMQ, les usagers doivent se présenter à un CLSC avec leur formulaire de renouvellement complété + avoir une photo récente + 2 pièces d'identité, dont une avec photo (ex : permis de conduire). Le formulaire est obligatoire. Si le formulaire est manquant, les usagers doivent appeler à la RAMQ pour le recevoir (1-800-561-9749). Aucune demande ne peut être traitée sans le formulaire RAMQ. Et, si les usagers ont leur formulaire, mais pas toutes les pièces, possible de traiter en "dérogatoire" leur demande en expliquant les éléments manquant (section C) via le personnel d'accueil du CIUSSS qui aide à compléter ce type de demande.

Le personnel en charge du renouvellement des cartes RAMQ est présent à Granby au **CLSC Yvan-Duquette (294 Deragon)** et se retrouve dans les équipes d'accueil. Toutes les personnes de Granby sont référées vers le CLSC Yvan-Duquette. En dehors de Granby, il y a aussi pour le RLS Haute-Yamaska le CLSC Bromont et le CLSC Waterloo.

Pour autre demande qui ne constitue pas qu'un simple renouvellement (exemple lorsque la carte est expirée), les usagers doivent faire minimalement la même chose que lors du renouvellement, mais on exige aussi dépendamment de la situation d'autres documents (exemple copie du bail ou une assermentation de la cour municipale pour preuve d'adresse, certificat de naissance, etc). Il peut aussi y avoir des frais rattachés à ce type de demande.

Source : CIUSSS Estrie-CHUS

2017-03-22